



le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de
Prévost,
Bonjour,

En cette fin d'année, l'effervescence suscitée par l'attrait de notre Ville nécessite de faire le point sur notre positionnement identitaire ainsi qu'un bilan de nos réalisations. Nous devons nous soucier que toute la population ressorte gagnante du développement de notre Ville. La communauté active qui s'agrandit est sans contredit un atout que nous ne pouvons négliger. Travaillons collectivement et concrètement à bâtir notre Ville d'avenir dans un partenariat positif et enrichissant!

Un des facteurs qui favorise la réussite dans nos projets nécessite de partager

cette vision identitaire et d'être porteur de dossiers structurants et structurés au bénéfice de notre communauté. Pour ce faire, le conseil municipal valorise la transparence, la cohérence et un sens des responsabilités dans chacun de ses gestes et engagements pris pour et par la Ville. Bref, les nombreux services collectifs offerts payés par l'impôt foncier ou la tarification, ne permettent pas toujours d'identifier clairement leurs coûts réels. En conséquence, nous nous efforçons de transmettre toutes informations pertinentes à l'aide de nos différents médias de communication.

Notre organisation municipale est composée de leaders tant au niveau politique qu'administratif. Il en est de même

dans notre communauté, que ce soit au sein de notre population ou de nos organismes ou même des fournisseurs de services qui ont le souci d'une approche de proximité. Nous remercions toutes ces personnes qui œuvrent à améliorer notre qualité de vie et qui participent au développement communautaire de notre Ville.

Les Prévostoises et les Prévostois ont besoin d'un leadership constructif axé sur la coopération et orienté vers une vision à long terme. Ensemble, regardons notre avenir et construisons notre devenir!

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Club Soleil de Prévost reprendra ses activités à compter du 9 janvier et vous rappelle que les bingos ont lieu les 1^{er} et 3^e mardis du mois à 13 h 30 au Centre culturel. Également au programme, shuffleboard le lundi et scrabble le mercredi. Le prochain souper-danse aura lieu le 14 janvier prochain. Pour information, Suzanne Monette: 450 224-5612.

Pour sa part, **La mèche d'or, club amical**, sera heureuse de vous accueillir à ses prochains soupers mensuels avec danse sociale et en ligne. Voici les dates à retenir : 28 janvier, 25 février, 24 mars, 28 avril et 26 mai 2012. Réservation obligatoire une semaine à l'avance (Céline, 450 431-1662).

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

HORAIRE DES FÊTES

23 décembre	10 h à 17 h
24, 25, 26 décembre	Fermée
27 décembre	10 h à 17 h
28 décembre	10 h à 17 h
29 décembre	10 h à 17 h
30 décembre	10 h à 17 h
31 décembre, 1 ^{er} et 2 janvier	Fermée

Retour à l'horaire régulier
dès le 3 janvier 2012

Toute l'équipe du module Loisirs,
Culture et Vie communautaire
vous souhaite de joyeuses fêtes!

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les jeudis

5, 12 et 19 janvier 2012

Vous devez mettre votre sapin
en bordure de la rue

sans nuire au déneigement et en évitant
qu'il soit enseveli par la déneigeuse.



Il doit être dépouillé de toutes
décorations : crochets, guirlandes, glaçons,
boules, lumières, etc.

Veuillez prendre note que
l'hôtel de ville et les bureaux
administratifs seront fermés
du vendredi 23 décembre 2011
et ce jusqu'au 2 janvier 2012
inclusivement.

JOYEUSES FÊTES
À TOUS NOS CITOYENNES
ET CITOYENS

Nouvelles du conseil municipal – Novembre 2011

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 décembre 2011.

- Le conseil municipal a renouvelé, pour l'année 2012, le contrat 2010-09 relatif à la coupe du gazon sur les terrains municipaux situés dans les secteurs Bon-Air, du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois.
- Lors de cette séance, le Conseil a également renouvelé pour l'année 2012, le contrat 2011-02 relatif au traçage et au marquage de rues.
- Dans le cadre de l'élimination des déchets commerciaux, le conseil municipal a décidé de maintenir le service de collecte des déchets commerciaux pour les années 2012, 2013, 2014 et 2015. En

ce sens, le conseil municipal a autorisé l'amendement du contrat de cueillette et de transport des déchets commerciaux 2010-40, volet 1B, afin d'y inclure le coût de ce service.

- Le Conseil procède actuellement à une analyse complète du dossier de protection des petits animaux. Cette analyse n'étant pas encore terminée, le conseil municipal a autorisé le renouvellement pour l'année 2012 du contrat 2010-42, pour la fourniture d'un service de contrôle et de protection des petits animaux.
- Suite à l'aménagement d'un belvédère par un groupe de bénévoles sur le site du Sommet Parent, le conseil municipal a officialisé le toponyme « Belvédère du Sommet Parent ».

- Le conseil municipal a approuvé le règlement d'emprunt numéro 001 adopté par la Régie de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord. Ce règlement vise à décréter un emprunt au montant de 20 000 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'un aréna régional comprenant : les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis, pour la surveillance et la gestion de la construction – étape II, pour le contrôle qualitatif, les frais d'arpentage ainsi que pour l'exécution complète des travaux de construction de l'aréna.

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra à l'église Saint-François-Xavier, le lundi 9 janvier 2012 à 19 h 30.

COURS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

DERNIÈRE CHANCE POUR S'INSCRIRE !

STATION BELLE-NEIGE

Quelques places sont encore disponibles.
Date limite d'inscription, le 22 décembre 2011
au module Loisirs, Culture et Vie communautaire
situé au 2945, boul. du Curé-Labelle

Pour information : 450-224-8888 poste 244



PATINOIRES EXTÉRIEURES

LES PAVILLONS SONT OUVERTS
TOUS LES JOURS
ENTRE 9 H À 21 H*

*À noter que les pavillons Léon-Arcand et Val-des-Monts fermeront à 22 h le vendredi et le samedi!

HORAIRE DES FÊTES
(ouverture des pavillons)

24 et 31 décembre : 10 h à 17 h

25 décembre et 1^{er} janvier : 10 h à 17 h
Léon-Arcand, Anneau, Val-des-Monts et Lac Écho

26 décembre et 2 janvier : 10 h à 21 h

Consultez le guide de programmation
d'hiver et le site Internet pour connaître
les différents sites...

PROGRAMMATION HIVER 2012

INSCRIPTION
DU 4 AU 13 JANVIER

En ligne au
www.ville.prevost.qc.ca
ou

Au Service des loisirs
2945, boul. du Curé-Labelle
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Programmation complète sur le
site Internet de la Ville et dans le
bulletin municipal.

INSCRIPTION - ÉTÉ 2012

CLUB DE SOCCER

DU 9 AU 14 JANVIER 2012
Au service des Loisirs
situé au 2945, boul. Curé-Labelle

RABAIS DE 25 \$

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

DU 16 JANVIER AU 27 FÉVRIER 2012

Au local du FC Boréal situé au 296, rue des Génévriers

Selon les heures d'ouverture du club

Pour la tarification, veuillez consulter le site Internet
du FC Boréal au www.fcboreal.com.

Photo passeport
requis

* Des frais supplémentaires de 40 \$ seront exigés pour les joueurs non-résidents.

ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR

Pour les inscriptions de baseball,
surveillez le journal du mois
de janvier pour les inscriptions
en février.

